



SI pour le regroupement scolaire par classes de niveau de Miramont-Sensacq, Pimbo, Sorbets, Lauret et Mauries (Siren : 254000946)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Miramont-Sensacq
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	06/04/1978
Date d'effet	06/04/1978

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. ALAIN HOAREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40321 Miramont-Sensacq cedex
Téléphone	05 58 79 91 23
Fax	05 58 79 93 96
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	973
Densité moyenne	15,92

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Lauret (214001489)	92
40	Mauries (214001745)	94
40	Miramont-Sensacq (214001851)	364
40	Pimbo (214002263)	216
40	Sorbets (214003055)	207

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
<i>ramassage scolaire, cantine, surveillance, nettoyage des locaux, soutien scolaire pour les élèves en difficulté, cours de langues vivantes, accueil des élèves après la classe</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	940 212

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)